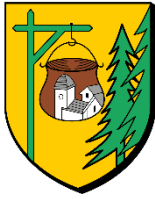




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20220307_10

Séance du 7 mars 2022

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 18
- Présents : 15
- Votants : 16

Date de la convocation :

1^{er} mars 2022

Date d'affichage

du compte rendu :

14 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Joël ALPY (procuration à Pascale DUSSOUILLEZ), Étienne MILLET, Martial VERNEREY.

Mme Valérie DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Dénomination de voirie

Rue de la Mairie à Communailles-en-Montagne

M. le Maire indique au conseil municipal qu'il doit procéder au numérotage de 2 nouvelles constructions à Communailles-en-Montagne. Toutefois, la dénomination et le numérotage actuels de la route départementale qui traverse le hameau ne sont pas conforme à la réglementation : 2 dénominations successives sans changement de direction (Quartier haut puis rue de la Mairie), numérotage continu, absence de numéro avant le n°1...

Pour limiter les désagréments liés à une nouvelle dénomination de voirie et au numérotage, M. le Maire propose de retenir « rue de la Mairie » pour la totalité de la rue. Cette proposition est adoptée par 15 voix pour et 1 abstention.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE